

Economie | Charentes Tourisme, bilan d'une fusion après 18 mois



Le temps et l'usage auront eu finalement raison des réticences des débuts. Dix-huit mois après la fusion des deux OTC départementales, il n'est plus question de « craintes d'un département qui prendrait le pas sur l'autre », selon le président de Charentes Tourisme Stéphane Villain. Après un an de mise en place, l'office départemental tire un bilan moral et financier positif, avec un budget de 6 millions d'euros reconduit pour 2018. Rencontre avec Stéphane Villain.

@qui! : Quel bilan tirez-vous de ces 18 premiers mois d'existence ?

Stéphane Villain : Le mariage est plutôt cordial et efficace, les inquiétudes qu'avaient suscité la fusion se sont tassées – d'ailleurs, le rapport d'activités 2017 a été voté à l'unanimité – mais il faut continuer à travailler dans ce sens. On se rend compte qu'il y avait une véritable attente de la part des acteurs du tourisme en termes de formation et d'accompagnement au développement. 98% de nos prestataires nous font remonter que nos dispositifs leur ont appris quelque chose et permis de faire évoluer leur activité. Les formations sur tout ce qui touche à l'usage d'internet ont notamment été particulièrement demandées. Mais aussi autour des outils de mises en place de l'accueil des personnes handicapées et des cyclistes en randonnée. Les hébergeurs situés le long des axes des principales routes de randonnées à vélo, comme la VélOdyssée, constatent une augmentation de la fréquentation de 15% à 20% ces derniers mois. C'est une évolution qui se traduit également au niveau national comme sur les circuits de la Loire à Vélo par exemple, et qui va aller en augmentant. Les hébergeurs en ont conscience et veulent des outils pour mettre en place l'accueil de cette clientèle : créer des points de réceptions des vélos, se faire identifier comme hébergeur spécifique, etc.

@qui! : Quels sont les prochains objectifs en matière de développement touristique des deux Charentes ?

S.V : Nous comptons continuer à développer les services à destination des acteurs du tourisme, en particulier concernant le digital. Nous allons notamment mettre en place des outils pour multiplier ce qu'on appelle les expériences immersives : à travers une vidéo en vision subjective, l'internaute peut voir le parcours qu'il va faire et tout son environnement, qu'il peut visualiser à 360 degrés comme s'il y était. L'idée, c'est ce les gens s'approprient le territoire avant même de venir. Nous allons continuer de favoriser l'accès de nos hébergeurs aux plateformes d'avis en ligne. Nous avons également acheté des prestations de gestion de l'e-réputation sur des sites comme

Guest Suite et Argos Tourisme pour en faire bénéficier nos adhérents souhaitant améliorer leur visibilité. Avec le réseau national des agences de tourisme départementales « Tourisme et territoires » (dont il est le président, ndlr), nous travaillons avec les autres offices de France afin de créer une forme de gouvernance administrative avec une stratégie nationale qui permettrait de représenter les territoires à l'international. Les OTC des départements et des Régions communiquent généralement au niveau local régional ou national, mais c'est difficile pour un territoire de se positionner seul au niveau international.

@qui! : Comment se déroule ce début de saison 2018 ?

S.V : Les ailes de saison ont été compliquées. Février et mars, le mauvais temps et les grèves n'ont pas favorisé le tourisme. Avec un temps instable, le printemps n'a pas été exceptionnel non plus, mais on a réussi à se maintenir à peu près au niveau de fréquentation de l'an dernier. Avec toujours une majorité de clientèle française, essentiellement de proximité, dont nos 85 000 foyers de résidents secondaires. Pour l'instant et si le soleil se maintient, l'été s'annonce plutôt bien, avec des réservations un peu supérieures à l'an passé par rapport à la même époque de l'année, en sachant qu'il existe toujours des disparités entre les types d'activités et les secteurs géographiques.

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Archives Anne-Lise Durif

Publié sur aqui.fr le 27/06/2018

[Url de cet article](#)